

L'Humanité

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 30.

JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

MARDI 17 MAI 1904.

5 C.
Le Numéro

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES
110, Rue Michelien, Paris

Tout ce qui concerne l'Administration du journal doit être adressé à l'Administrateur.

TÉLÉPHONE : 102-62

Directeur Politique :
JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS

	Paris & M.	Étranger
Un Mois	1 fr. 50	8 fr. 50
Trois Mois	4 fr. 50	9 fr. 50
Six Mois	9 fr. *	16 fr. 50
Un An	15 fr.	31 fr. *

Les abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les bureaux de Paris.

5 C.
Le Numéro

LA PROTESTATION DU PAPE LE DOCUMENT AUTHENTIQUE

DEMAIN 18 MAI

L'HUMANITÉ commencera la publication d'un grand roman populaire inédit :

LE CRIME D'ABEL

PAR

REMY SAINT-MAURICE

Auteure du Recordman, des Derniers Jours le Seul-Pierre, et d'autres romans pleins de vie, d'action et d'intérêt dramatique.

Le Crime d'Abel est le récit d'une émouvante aventure criminelle et judiciaire ; c'est encore une poignante tragédie familiale qui met à nu la cupidité, l'égoïsme, la cruauté, la démesure, dissimulées sous les dehors de l'assiduité boursouflée. C'est aussi une pathétique histoire d'amour qui se poursuit à travers les plus sombres périgées du crime.

MISE AU POINT

Je ne ferai pas à M. Doumer l'injure de supposer que la manifestation oratoire à laquelle il s'est livré, dimanche, au banquet des Associations ouvrières de production, ait été seulement pour lui l'occasion agréable d'exercer, à l'égard de ses adversaires, déplorables et vaines représailles. M. Doumer est un esprit trop pratique, — il l'a prouvé en maintes circonstances — pour se déposer en gestes inutiles. Ce qu'il a voulu, en prononçant, à la veille de la rentrée des Chambres, ce qu'on est convenu d'appeler un grand discours politique, c'est tracer les lignes générales d'un nouveau programme d'action parlementaire et gouvernementale, pour l'occasion duquel il s'est résolu.

Ce programme, qui ressort des critiques de l'orateur à propos de ce qui a été ou n'a été fait depuis le commencement de cette législature, bien plutôt que d'affirmations directes, précises et nettes, que voulait-il ? Du point de vue républicain ou socialiste, il nous paraît facile de le condamner tout de suite, sans plus d'examen, pour le seul accident qu'il regoit dans la presqu'unanimité des journaux conservateurs, réactionnaires et cléricaux. Jamais, en effet, discours n'avait provoqué, parmi les ennemis de la République, un pareil concert d'éloges ni vécu à son auteur des encouragements aussi suspicieux. Je pense que par la nature des concours qui lui viennent, M. Doumer, — si l'on peut vouloir les prononcer, — a pu comprendre déjà combien il serait illustre de complier sur de tels auxiliaires pour réaliser des vues démocratiques et sociales.

Or, ce programme a été jusqu'ici exécuté fidèlement, de point en point. Non seulement le ministère ne s'est pas désintéressé des réformes sociales, mais même il a su profiter de toutes les occasions pour faciliter à la Chambre l'examen et l'adoption de projets de loi qui intéressent la classe ouvrière au plus haut degré. C'est ainsi que le Parlement a attribué un million à la liquidation des retraites des vieux travailleurs des mines ; que la Chambre s'est prononcée favorablement sur un projet d'assistance aux veillards, projet dont le caractère social n'a pu échapper à M. Doumer lui-même. Et je ne parle que pour mémoire de la suppression du blâme d'obstination, de la réforme des justices de paix, votées à la Chambre.

En d'autres temps, un tel programme rempli en deux années, au milieu de difficultés de toutes sortes, eût suffi à provoquer les remontrances des républicains les plus exigeants. Sous le ministère Bourgeois, M. Doumer avait conquise la popularité à moins de frais. C'est peut-être le désir de la mériter qui le rend aujourd'hui si épais à la critique. Mais cette ambition, si elle lui fait honneur, n'aurait pas dû le dispenser de nous faire croire, avec quelques prétensions, par quoi il compte remplacer ce qu'il se propose de détruire. Si bâti au pouvoir n'est rien ; l'essentiel est de s'y maintenir. Pour cela, il faut être sûr d'une majorité. Or, les critiques de M. Doumer ne sont pas seulement dirigées contre le ministère, elles atteignent aussi la majorité qui l'a soutenu et partage avec lui, toutes les responsabilités.

Puisqu'il est évident que M. Doumer ne peut pas compter, pour sa politique, sur la majorité actuelle, de quelles éléments sera donc composée celle qu'il a en vue ? Voilà sur quoi on a omis de nous éclairer au banquet de Saint-Mandé. A moins qu'on ait voulu laisser aux appréciations élogieuses qui s'élèvent en toute la presse réactionnaire le soin de nous renseigner sur ce point.

Dans ce cas, si nous voyons bien tout ce que la République pourrait perdre à un changement de ministère, nous avons le droit de nous demander ce qu'elle y pourrait gagner.

ARISTIDE BRIAND

LA POLITIQUE

L'élection des maires a troublé la sérenité du Temps, déjà dans l'incertitude et le désarroi de l'esprit habituellement pénétré de notre conférence, au point de le faire douter même de ses connaissances politiques.

Le Temps, en effet, au contraire connut les résultats du scrutin municipal, opposa aux statistiques du gouvernement une énumération pompeuse des victoires remportées par le parti progressiste sur tous les points du pays. Et quelles victoires ! Des majorités progressistes avaient été élues ici, là, ailleurs partout, sans que les candidats modé-

réalistes républicains qui combattaient la politique de réformes sociales et de l'activité économique, aient obtenu l'appui de voix républicaines.

Fois des suffrages nationalisés : Le triomphe des progressistes était pur de tout alliage de cléricalisme et de démagogie.

Reste, la dimanche suivant, un procès au choix des maires et des adjoints. Et, tout de suite, à la réserve des informations publiées par notre conférence, il devint visible que disparaissait sa confiance de la veille dans le succès triomphal proclamé avec tant de persistance quinze jours durant. Il se borna à donner les noms, sans insister sur la désignation : ministériel, antiministériel.

Aujourd'hui, il relève avec ameretume l'attitude singulière du conseil municipal de Grenoble, par lui porté dans les renseignements faits après le scrutin du 8 mai, concernant sa présence. Vingt-deux conseillers sur trente-six ont voté une adresse de félicitations au cabinet pour sa politique anticléricale qu'ils approuvent. Et le maire a signé l'adresse.

Après Saint-Omer, Clermont-Ferrand, Grenoble, Cézanne pourtant des progressistes hantent. Hier, où, aujourd'hui, on ne sait plus. On sera fort embarrassé, dès lors, de tirer une conclusion ou un enseignement de ces contradictions de mœurs. D'instinct que celui de Grenoble pourroit bien être qu'un « ambivalent », et il appelle sa manifestation en faveur du cabinet une « maladie ».

Mais, est-il exact, est-il juste de dire que, pendant les deux ans écoulés, la Chambre n'a fait autre chose que la guerre aux congrégations ? Ici encore, la mémoire de M. Doumer a des défauts singuliers. D'abord, le programme du gouvernement fut arrêté, dans son ensemble, d'un commun accord entre les groupes de gauche, et le président du Conseil. Dès l'origine, il fut convenu que le Parlement serait, en premier lieu, saisi des demandes formulées par les congrégations non autorisées. Pendant que la Chambre examinait ces demandes, le Sénat devait être appelé à se prononcer sur le projet de loi portant la réduction du service militaire à deux ans. Une fois émis les votes de la Chambre sur les congrégations, le gouvernement s'engageait à déposer un projet d'impôt sur le revenu et à rechercher les voix et moyens de réaliser les retraites ouvrières.

Le programme a été jusqu'ici exécuté fidèlement, de point en point, entre les groupes de gauche et le président du Conseil. Dès l'origine, il fut convenu que le Parlement serait, en premier lieu, saisi des demandes formulées par les congrégations non autorisées. Pendant que la Chambre examinait ces demandes, le Sénat devait être appelé à se prononcer sur le projet de loi portant la réduction du service militaire à deux ans. Une fois émis les votes de la Chambre sur les congrégations, le gouvernement s'engageait à déposer un projet d'impôt sur le revenu et à rechercher les voix et moyens de réaliser les retraites ouvrières.

Or, ce programme a été jusqu'ici exécuté fidèlement, de point en point.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est une vérité éthique, qui n'est pas plus valable que monomaniac, mais unique individuellement.

Le résultat est